

Décision Générale colonial

Décision n° 429 décision n. 429 du 29 Mai 1943

n° 429

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 29 mai 1943
Numéro JO n° 11 du 01/06/1943	Date du numéro 1 juin 1943

TEXTE INTÉGRAL

Une permission de huit jours, valable du 5 au 12 Juin inclus, est accordée à M. FRANCHETTE Félix, Chef de la Station intercoloniale de T.S.F., pour se rendre à Harrar.